

AXA DEMAIN ?

Dans une récente communication, Thomas Buberl a diffusé sa note et sa liste de nouveaux dirigeants d'AXA.

Les orientations sont données, en peu de mots : centrage client, concurrence forte, digital, taux bas, rentabilité accrue, volume d'activité....

Rien de vraiment nouveau....

Le vrai sujet aujourd'hui est de savoir quel rythme sera donné aux transformations qui sont déjà engagées. C'est la principale question que vos représentants CFE-CGC se posent.

Dans l'attente de connaître clairement le calendrier des orientations stratégiques donné par les dirigeants du Groupe puis d'AXA CS et AXA Matrix, la CFE-CGC poursuit son action sociale dans notre entreprise, et continuera à utiliser tous les outils pour garantir les droits de chacun tel que par exemple l'accord de Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences.

Il est évident que lorsque le rythme de la transformation s'accélénera, la CFE-CGC exigera des moyens beaucoup plus importants, notamment en matière de formation et d'aide à l'adaptation des salariés aux nouveaux contextes.

Des travaux importants sont déjà en cours sur l'évolution des métiers (Strategic Work Force Planning). La CFE-CGC demandera, dans les instances dédiées, de la clarté dans les orientations et informations données par l'entreprise, et nous devons être consultés et associés à chaque fois que nécessaire; nous souhaitons continuer d'avancer dans un climat de dialogue avec la Direction, où la recherche de consensus doit primer dans un intérêt gagnant-gagnant.

Notre approche de la politique sociale et économique est marquée par la volonté d'anticiper au maximum les évolutions afin de demeurer efficaces dans notre action. C'est la meilleure façon de permettre ensuite un partage de la richesse, où les salariés trouveront leur compte tant au niveau salarial et que social, en donnant des perspectives à chacun.

Thomas Buberl accorde de l'importance au dialogue social. Ce point est très important aux yeux de la CFE-CGC, car nous devons être entendus afin nous puissions éclairer et influencer les décisions et les orientations d'AXA et de notre UES.

Une nouvelle ère se profile, la CFE-CGC continuera de remplir son rôle de représentants de salariés.

Visite de Thomas BUBERL dans nos locaux

Le futur Directeur Général du groupe AXA est venu rencontrer les salariés de notre UES ce mardi 31 mai. L'horaire prévu pour son discours a une nouvelle fois privé une partie des salariés d'un moment important de la vie de l'entreprise, sujet que nous avons déjà fait remonter à la Direction lors du « welcome drink » de Rob Brown.

Le discours tenu était relativement sans surprise, ambitieux et fixant sa stratégie pour le Groupe et l'UES AXA CS & AXA Matrix. Votre équipe CFE-CGC attend de connaître les intentions de Thomas Buberl concernant les méthodes pour atteindre ses objectifs, au-delà de la revue stratégique proposée pour notre UES, feuille de route de Rob Brown.

Vos élus CFE-CGC au Comité Européen auront l'occasion de le rencontrer dès la semaine prochaine lors de la réunion plénière à Cologne et en profiteront pour obtenir plus d'informations sur le futur du Groupe.

Loi EL KHOMRI : le compte n'y est pas pour la CFE-CGC

7 SUJETS INCONTOURNABLES POUR LA CFE-CGC !

- Supprimer le référendum d'entreprise
- Retirer les nouveaux critères du licenciement économique
- Retirer les accords de régression de l'emploi
- Sécuriser le forfait-jours
- Sauver la médecine du travail
- Assurer la bonne application du droit social dans les TPE et les PME
- Améliorer du Compte personnel d'activité

Depuis le début, la CFE-CGC est contre la loi Travail, car elle représente un ensemble disparate de mesures qui n'ont pas de cohérence. Ces mesures ne représentent pas une évolution positive vis-à-vis de l'ambiance économique et n'auront pas d'impact positif sur l'emploi.

Négociation de branche, sécurisation du forfait-jours, congés, formation professionnelle, statut des travailleurs des plateformes numériques, médecine du travail... La CFE-CGC continue inlassablement de porter des propositions constructives pour améliorer le texte en faveur des salariés

La loi Larcher de 2007 impose sur toute législation qui touche au champ social de passer par la négociation avec les partenaires sociaux. Cela n'a pas été fait. S'il est utile d'avoir des positions claires sur la loi Travail et des problèmes qu'elle pose à notre démocratie sociale, il est dangereux de ne pas faire avancer le dossier avec intelligence, parce que les positions se radicalisent.

La CFE-CGC en appelle au sens des responsabilités de chacune et de chacun ! Il est temps de revenir à un vrai dialogue social en France, un dialogue social levier de performances dans l'intérêt des salariés et des entreprises.

Réunion des Délégués du Personnel du 9 Juin

Lors de cette instance, la CFE-CGC a demandé à la Direction **d'assouplir les modalités de prise de jour de télétravail**, voire **d'autoriser le télétravail ponctuel pour les salariés en capacité de le faire** pour tenir compte de la pénurie d'essence et des perturbations répétées voire continues dans les transports, aggravées aujourd'hui par les conséquences des inondations.

Outre l'engagement de respecter l'accord d'entreprise relatif aux congés exceptionnels, (et donc y compris les mesures de **suspension des plages fixes** et **de re-crédit horaire voir d'un ½ journée**), la Direction confirme que c'est envisageable, avec accord du HRBP et du manager.

Pour l'ensemble de ces sujets, aucune action n'étant automatique en raison de la diversité des situations, nous vous invitons donc à aborder le sujet avec votre HRBP. Si besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le respect de vos droits

Les effets douloureux du passage à Pleïades continuent de se faire ressentir : anomalies ou absence de rémunération pour les salariés en longue maladie, disparition du Bilan Social Individuel, salariés de l'AdP noyés sous les demandes de corrections diverses... Malgré l'engagement de la Direction de l'Adp lors d'un précédent CE, la situation tarde à se stabiliser tant la situation initiale était difficile. Vos élus CFE-CGC sont déjà intervenus pour que les problèmes de rémunération soit traités rapidement et en priorité. Plusieurs dossiers sont déjà en cours de résolution.

Le BCAC semble rencontrer quelques problèmes suite à la mise en œuvre de notre nouveau contrat santé. Vos élus ont réclamé que les nécessaires clarifications soient faites rapidement.

CE du 26 mai 2016

Les comptes des Activités Sociales et Culturelles du CE ont été approuvés lors de ce Comité d'Entreprise. La qualité de la gestion de ces activités a été reconnue par les experts comptables, malgré un durcissement toujours croissant de la réglementation imposée par l'URSSAF qui complexifie la gestion au quotidien.

Business : le CA gagne +78M€ par rapport à Q1 2016, en ligne avec l'objectif. L'entreprise est au-dessus des objectifs pour la RC, en dessous pour l'auto et la construction, et en ligne pour le reste. On souligne quelques opérations réussies, dont un contrat de +2M€ en paramétrique. Par ailleurs le partenariat signé avec un assureur américain, bien implanté sur son territoire, pour l'utilisation de notre réseau international en accroît la qualité et l'intérêt vis-à-vis de nos clients.

Sinistres : Incendie d'Alberta, nous ne connaissons pas encore notre niveau d'exposition, toutefois 5 clients ont déjà déclaré un sinistre au Canada. Tremblement de terre à Taiwan, nous avons des parts de réassurance en dommages sur les assureurs locaux mais pas encore beaucoup d'information sur les montants dus. Egyptair, nous ne sommes pas apériteur, nous sommes suiveur pour 2% pour une exposition maximale de 3M€. Accident de train en 2008 en Californie, plusieurs procédures sont ouvertes aux US, des collaborateurs AXA CS pourraient être sollicités par la justice US.

Learning Management System : Ana Araujo (Fonctions Partagées RH) nous a présenté "My learning", le nouveau portail dédié à la formation professionnelle. Cet outil, disponible le 13 juin, permettra aux salariés d'avoir accès à l'ensemble de l'offre de formation, de demander en ligne une formation hors plan, de visualiser son historique et l'état d'avancement de son plan de formation individuel.

L'équipe CFE-CGC souligne la qualité de la présentation et le travail accompli pour la mise en place de cet outil qui devrait faciliter la mise en œuvre du plan de formation tout en la rendant plus transparente. Cet outil est un axe important pour permettre à chacun de choisir la formation adéquate pour maintenir son niveau de compétence dans un contexte de grande transformation de l'entreprise et de ses métiers.

Compte Personnel Formation

Malgré les demandes répétées de vos délégués CFE-CGC, la Direction refuse d'effectuer une communication détaillée sur l'alimentation du Compte Personnel Formation (CPF). En effet, les heures acquises au titre du DIF (jusqu'en 2014) doivent être renseignées par le salarié lui-même sur le site <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>.

Si vous avez égaré le document, votre HRBP dispose de l'information. Attention: une fois que vous aurez commencé à utiliser votre CPF, les heures de DIF non transférées seront définitivement perdues.

AXA REFLEX

Attention, les modalités de versement et de placement par défaut de l'intéressement et de la participation ont évolué cette année.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, soignez vigilants sur les dates pour ne pas oublier de saisir votre choix sur le site « AXA reflex » dédié.

Vos représentants CFE-CGC sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Restaurant d'entreprise

La réunion du 20 juin sera l'occasion de renouveler l'alerte sur la baisse continue de la qualité et de la variété de l'offre depuis le début de l'année, ainsi que sur les divers problèmes techniques (dont les distributeurs automatiques). Des démarches ont déjà été entreprises auprès des différents interlocuteurs, la nécessaire reprise en main est désormais en marche.

N'hésitez pas à continuer de nous informer de toute anomalie constatée dès sa survenance, afin de nous permettre de réclamer un correctif aussi immédiat que possible.



Télétravail

Un bilan des deux années de pilote de télétravail sera fait le 20 juin. Suite à ce bilan, votre équipe CFE-CGC entamera rapidement la négociation pour parvenir à un accord signé avant la fin de l'année. Que vous soyez dans l'expérimentation ou que vous souhaitiez télétravailler, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées pour l'amélioration de sa mise en œuvre.

Intéressement

Les négociations du nouvel accord d'intéressement ont débuté et doivent s'achever avant le 30 juin prochain. Au-delà des critères retenus, qui devront être en adéquation avec la stratégie d'AXA CS & AXA Matrix, nous demandons à la Direction de définir des objectifs réalistes tant pour les salariés que pour l'atteinte d'un taux d'un bon niveau.

Enquête QVT

Le 13 Juin prochain commencera l'enquête Qualité de Vie au travail prévue par l'accord signé par la CFE-CGC, qui devra mettre en évidence la réalité du niveau de stress dans l'entreprise .

Nous ne pouvons qu'encourager chaque salarié à y répondre afin d'avoir une vision éclairée des problématiques et permettre à nos élus CFE-CGC de revendiquer les plans d'actions en adéquation avec les résultats fournis par cette enquête.

Pour nous contacter

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un de vos représentants CFE-CGC



Patricia Nunez	57 91 63	Marie-Christine Leclercq	57 85 84	Elodie Maggi	57 88 57
Yves Dremière	57 84 51			Sandrine Boisset	57 83 08
Guillaume Robieux	57 91 35	Olivier Pelras	57 84 43	Wilfried Fayolle	57 91 03
Christiana Peter	57 92 61	Paul de Torres	57 92 28	Muriel Mont	57 96 79
Laurent Lamarle	57 85 18	Isabelle André	57 89 99	Véronique Lagoutte	57 80 31
Adeline Sangu	57 95 56	Sandrina Caraco	57 82 26	Jean-F. Grelier	57 81 78
Hedi Ben Sedrine	57 92 24	Eric Gaulmin	57 85 74	Michel Teixeira	57 94 15